

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01692

Numéro SIREN : 841 061 070

Nom ou dénomination : 8 FIST

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2022 sous le numéro de dépôt 1096



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	13072018	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SAS 8 FIST				8 Rue Bonaparte	
SIRET	8	4	1	0	6
	1	0	7	0	0
	0	0	0	1	4
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		0	Bénéfice imposable à 28%
Bénéfice imposable à 15%		20 980	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprises nouvelles, art 44 septies			Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		
Société d'investissement immobilier cotée			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
Cabinet Julien BENLI 10 Rue Masséna 06000 NICE Tél: 04 89 98 99 79				Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date:	06/05/2020
				Lieu:	NICE
				Qualité et nom du signataire:	Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature	0DUQUESNOY FRANK

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entrepriseSAS 8 FIST

Adresse de l'entreprise8 Rue Bonaparte06300 NICE

Numéro SIRET *84106107000014

Durée de l'exercice en nombre de mois *24Durée de l'exercice précédent *0

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122019		00000	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	Net
		1		2		3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	157 500	012		157 500	
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	59 903	030	11 068	48 835	
	Immobilisations financières * (1)	040	7 989	042		7 989	
Total I (5)		044	225 392	048	11 068	214 324	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	4 500	052		4 500	
	Marchandises *	060		062			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064	738	066		738	
	Créances (2)	068		070			
		072	1 821	074		1 821	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	16 284	086		16 284	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	23 343	098		23 343	
Total général (I+II)		110	248 735	112	11 068	237 667	
PASSIF					Exercice N NET	1	Exercice N-1 NET
						2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			500		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		)	132		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136			17 833		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142			18 333		
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			122 944		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			2 635		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	67 426	)	172	93 754	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176			219 334		
Total général (I + II + III)					180	237 667	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	225 392	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 8 FIST**

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9 | Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0 0 |

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *			209	
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
	services *		217	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
Production immobilisée *				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			

210		
214		
218	236	883
222		
224	786	
226		
230	9	
232	237	678

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises) *				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		)
Rémunérations du personnel *				
Charges sociales (cf. renvoi 380)				
Dotations aux amortissements *				
Dotations aux provisions				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation	(II)			

234		
236		
238	73	449
240	(4	500)
242	90	631
244	7	048
250	29	759
252	6	459
254	11	068
256		
262	222	
264	214	136

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270	23	542
-----	----	-----

Produits financiers	(III)			
Produits exceptionnels	(IV)			
Charges financières	(V)			
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
Impôts sur les bénéfices *	(VII)			

280		
290		
294	2	562
300		
306	3	147

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

310	17	833
-----	----	-----

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312	17	833	314	
-----	----	-----	-----	--

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				
Provisions non déductibles *				
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				

316		
318		
322		
324	3	147
330		
251		
998		
999		

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D				

			997	
			342	
			350	
			641	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

352	20	980	354	
-----	----	-----	-----	--

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				
Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :			

356			360	
370	20	980	372	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

370	20	980	372	
-----	----	-----	-----	--

31/12/2019

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS 8 FIST										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ														Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402	157 500		404		406	157 500		157 500							
		Autres		410		412			414		416										
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422			424		426										
		Constructions		430		432	1 383		434		436	1 383		1 383							
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442	31 644		444		446	31 644		31 644							
		Installations générales agencements divers		450		452	1 899		454		456	1 899		1 899							
		Matériel de transport		460		462	1 800		464		466	1 800		1 800							
		Autres immobilisations corporelles		470		472	23 177		474		476	23 177		23 177							
		Immobilisations financières		480		482	7 989		484		486	7 989		7 989							
		TOTAL		490		492	225 392		494		496	225 392		225 392							
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Immobilisations incorporelles		500		502			504		506										
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512			514		516										
		Constructions		520		522	181		524		526	181									
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532	7 438		534		536	7 438									
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542	155		544		546	155									
		Matériel de transport		550		552	77		554		556	77									
		Autres immobilisations corporelles		560		562	3 217		564		566	3 217									
		TOTAL		570		572	11 068		574		576	11 068									
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values											
		①		②		③		④		Court terme *		Long terme									
										⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧					
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578		580		582		584		586		581		587		589					
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590		583		594		595							
		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)										591									
		TOTAL						596		585		597				599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS 8 FIST

Néant☐*

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C

VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III

DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	31 384
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	14 817
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 8 FIST				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 13/07/2018		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois	
				2	4
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	1
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	236 883
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	236 883
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	9
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	786
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	4 500
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	5 295
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	92 024
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	36 733
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	222
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	128 978
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	113 199
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	113 199
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	120 449	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018
Date de cessation				186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 4 1 0 6 1 0 7 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 8 FIST

ADRESSE (voie) 8 Rue Bonaparte

CODE POSTAL 06300 VILLE NICE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MALLET Prénom(s) THIERRY

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 231073 N° Département 06 Commune NICE Pays FR

Adresse : N° 451 Voie Chemin du Cannet

Code postal 06220 Commune VALLAURIS Pays France

Titre (2) M Nom patronymique DUQUESNOY Prénom(s) FRANK

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 180773 N° Département 59 Commune LILLE Pays FR

Adresse : N° 589 Voie Boulevard des Italiens

Code postal 06270 Commune VILLENEUVE LOUBET Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2020

Page 10

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

84106107000014

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 8 FIST

ADRESSE (voie)

8 Rue Bonaparte

CODE POSTAL

06300

VILLE

NICE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Cedid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 24	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS COMMERCIAL	157 500		157 500	
20600000 DROIT AU BAIL	22 500		22 500	
20700000 FONDS COMMERCIAL	135 000		135 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 835		48 835	
21400000 CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	1 383		1 383	
21500000 INSTALL TECHNIQUES, MATÉRIELS	26 540		26 540	
21540000 MATÉRIEL INDUSTRIEL	5 104		5 104	
21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	1 899		1 899	
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	1 800		1 800	
21830000 MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE	4 417		4 417	
21840000 MOBILIER	18 760		18 760	
28140000 AMORT. CONSTRUCT. SOL D'AUTRUI	181-		181-	
28150000 AMORT.INSTALL. MATÉR,OUTILLAGE	6 921-		6 921-	
28154000 AMORT. MATERIEL INDUSTRIEL	517-		517-	
28181000 AMORT. INSTALL GLE AGENCEMENTS	155-		155-	
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	77-		77-	
28183000 AMORT. MATERIEL BUREAU & INFO	1 165-		1 165-	
28184000 AMORT. MOBILIER	2 052-		2 052-	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 989		7 989	
27500000 DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT VERSÉS	7 989		7 989	
TOTAL I	214 324		214 324	
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	4 500		4 500	
31000000 MATIERES PREMIÈRES(ET FOURNIT)	4 500		4 500	
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES	738		738	
40910000 FOURNISSEURS AVANCES, ACOMPTE	738		738	
AUTRES CREANCES	1 821		1 821	
44562000 T.V.A. SUR IMMOBILISATIONS	458		458	
44572000 TVA COLLECTEE 10%	1 363		1 363	
DISPONIBILITES	16 284		16 284	
51200000 BANQUES	12 732		12 732	
53000000 CAISSE	3 552		3 552	
TOTAL II	23 343		23 343	
TOTAL GENERAL	237 667		237 667	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 24	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		500		500	
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ		500		500	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		17 833		17 833	
TOTAL I		18 333		18 333	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		122 944		122 944	
16411000 Emprunt BPCA 150 000 euros		122 944		122 944	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		2 635		2 635	
40100000 FOURNISSEURS		2 635		2 635	
AUTRES DETTES		93 754		93 754	
421 REMUNERATIONS DUES		1 416		1 416	
42100000 PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES		1 416		1 416	
42860000 AUTRES CHARGES À PAYER		9 600		9 600	
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE		731		731	
43720000 COTISATIONS PREVOYANCE		59		59	
43730000 COTISATIONS RETRAITE		323		323	
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER		6 400		6 400	
44210000 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE		47		47	
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE		3 147		3 147	
44551000 T.V.A. À DÉCAISSER		2 152		2 152	
44586000 TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER		1 082		1 082	
44587000 TVA COLLECTEE A REGULARISER		1 181		1 181	
44862000 COTISATION TAXE FORMATION		160		160	
44863000 COTISATION TAXE APPRENTISSAGE		31		31	
45517000 Duquesnoy Franck		67 426		67 426	
TOTAL III		219 334		219 334	
TOTAL GENERAL		237 667		237 667	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2019 24	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	236 883		236 883	
70600100 PRESTATIONS DE SERVICES A 10%	175 088		175 088	
70600200 PRESTATIONS DE SERVICES A 20%	60 514		60 514	
70600400 PRESTATIONS DE SERVICES 5.5%	99		99	
70800000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXE	682		682	
70830000 LOCATIONS DIVERSES	500		500	
PRODUCTION IMMOBILISEE	786		786	
72100000 AVANTAGES EN NATURE	786		786	
AUTRES PRODUITS	9		9	
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	9		9	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	237 678		237 678	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	73 449		73 449	
60100000 ACHATS STOCKÉS MATIÈRES PREM.	17 303		17 303	
60110000 ACHATS DE MATIERES 5.50%	42 216		42 216	
60120000 ACHATS DE MATIÈRES 20.00%	17 042		17 042	
60261400 CONSIGNE DECONSIGNE	1 247-		1 247-	
60910000 RRR MATIÈRES PREMIÈRES(FOURN.)	1 865-		1 865-	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	4 500-		4 500-	
60310000 VARIATION STOCKS MATIÈRES	4 500-		4 500-	
AUTRES CHARGES EXTERNES	90 631		90 631	
60611000 Electricité	5 636		5 636	
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	12 751		12 751	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	188		188	
61320000 LOCATIONS CABINET JEROME	11 984		11 984	
61321000 Locations immo Mesdam Castelli	13 518		13 518	
61322000 Locations immo Tichadou	8 186		8 186	
61351000 Location TPE	870		870	
61352000 Location Caisse	766		766	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	6 578		6 578	
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	751		751	
61560000 MAINTENANCE	929		929	
61610000 MULTIRISQUES	2 952		2 952	
61660000 ASSURANCE S/ EMPRUNT	2 014		2 014	
62220000 COMMISS ET COURTAGE SUR VENTES	1 099		1 099	
62260000 HONORAIRES	921		921	
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	2 560		2 560	
62262000 HONORAIRES JURIDIQUE	3 000		3 000	
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	8 273		8 273	
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMÉS	2 378		2 378	
62380000 DIVERS-POURBOIRES,DONS COURANT	500		500	
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	147		147	
62570000 RÉCEPTIONS	238		238	
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	90		90	
62610000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	1 229		1 229	
62720000 COMM ET FRAIS S ÉMISS EMPRUNT	1 315		1 315	
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	802		802	
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	957		957	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2019 24	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 048		7 048	
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	38		38	
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	742		742	
63500000 AUTRE IMPÔT, TAXE VERS ASSIMILÉ	1 090		1 090	
63510000 IMPÔT DIRECT (SAUF IMPÔT BÉNÉ)	659		659	
63513000 AUTRES IMPÔTS LOCAUX	1 158		1 158	
63541000 DROITS DE MUTATION	3 360		3 360	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	29 759		29 759	
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	17 180		17 180	
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	579		579	
64180000	12 000		12 000	
CHARGES SOCIALES	6 459		6 459	
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	1 850		1 850	
64520000 COTISATIONS PREVOYANCE	113		113	
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE	496		496	
64581000	4 000		4 000	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	11 068		11 068	
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	11 068		11 068	
AUTRES CHARGES	222		222	
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	222		222	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	214 136		214 136	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	23 542		23 542	
CHARGES FINANCIERES	2 562		2 562	
66116000 INTÉRÊT EMPRUNT, DETTE ASSIMILÉ	2 562		2 562	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 147		3 147	
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	3 147		3 147	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	17 833		17 833	

Cabinet Julien BENLI

8 FIST

Société par Actions Simplifiée
au capital social de 500 euros

3819 Route de la Bollène Vésubie
06450 LA BOLLENE VESUBIE
R.C.S. NICE 841 061 070



Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2020

L'an deux mille vingt, le trente juin à 18 heures, les associés de la SOCIETE 8 FIST au capital de 500 € divisé en 500 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. Franck DUQUESNOY, en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et quitus à la Présidence,
- L'affectation des résultats de cet exercice et décisions à cet égard,
- La mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- La ratification de la rémunération du Président,
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

La Présidence déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidence présente et commente les comptes de l'exercice écoulé.

Puis, la Présidence déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes qui font apparaître un bénéfice de 17 833€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale **décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :**

Résultat de l'exercice	17 833€
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	0€
Formant un résultat à affecter de	17 833€
- A la Réserve légale :	50€
- A titre de dividendes aux associés :	0 €
Soit 0 € par part sociale	
- Le solde, au Report à nouveau débiteur, soit :	17 783€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle les sommes distribuées au titre de dividende pour les trois exercices suivants :

	N	N-1	N-2
Dividendes bruts : (éligibles à l'abattement de 40%)	Néant	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale **prend acte que Monsieur Franck DUQUESNOY n'a reçu aucune rémunération en sa qualité de Président de la Société** au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à

19 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les membres du Bureau.

M. Franck DUQUESNOY

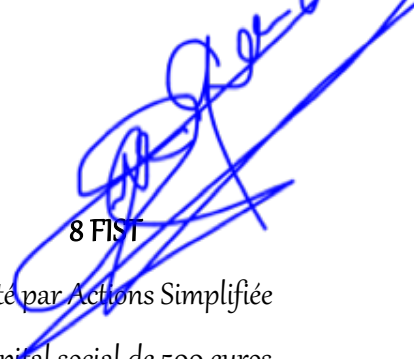
Président



Mme Sandra DUQUESNOY

Associé





8 FIST

Société par Actions Simplifiée
au capital social de 500 euros

3819 Route de la Bollène Vésubie

06450 LA BOLLENE VESUBIE

R.C.S. NICE 841 061 070



Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2020

Extrait

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale *décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :*

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	17 833€
------------------------	---------

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	0€
---	----

Formant un résultat à affecter de	17 833€
-----------------------------------	---------

- A la Réserve légale : 50€

- A titre de dividendes aux associés : 0 €

Soit 0 € par part sociale

- Le solde, au Report à nouveau débiteur, soit : 17 783€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle les sommes distribuées au titre de dividende pour les trois exercices suivants :

	N	N-1	N-2
Dividendes bruts :	Néant	Néant	Néant
(éligibles à l'abattement de 40%)			

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Certifié conforme à l'original

La Présidence

